

> MASTER DROIT PRIVÉ



-  Formation Initiale
-  Formation en apprentissage
-  Formation continue

DROIT ET INGÉNIERIE DU PATRIMOINE (D-IPAT)



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master Droit et ingénierie du patrimoine forme des juristes, experts en gestion de patrimoine, qui souhaitent accéder à des postes d'ingénieur patrimonial, de conseiller en gestion de patrimoine privé ou professionnel, d'avocat, de notaire ou de juriste d'entreprise. La spécificité des diplômés et leur grande valeur ajoutée résident précisément dans cette expertise juridique que n'offrent pas les formations traditionnelles en gestion de patrimoine.

À l'issue de la formation, les diplômés sont capables non seulement de faire des analyses patrimoniales précises et pertinentes, mêlant droit civil, droit des sociétés, droit financier, droit fiscal, droit international mais aussi de faire des préconisations judicieuses en termes d'allocations d'actifs, de structuration juridique et fiscale de la détention du patrimoine et de transmission. Les enseignements se veulent pratiques tout en offrant un bagage théorique solide.



NOTORIÉTÉ

Créé en 1994 sous l'appellation master Droit et gestion du patrimoine privé, le master est rebaptisé Droit et ingénierie du patrimoine à compter de septembre 2018. Il a su se faire une place nationale dans la préparation aux métiers de la gestion de patrimoine et en mars 2018, il est référencé au 15^{ème} rang du classement national SMBG. Il figure également dans le classement des grandes revues professionnelles dédiées à la gestion de fortune. Il bénéficie du soutien et de la confiance de nombreux partenaires (indépendants, banques, assurances, notariat).

ORIGINALITÉ

La dimension juridique fait la force du master Droit et Ingénierie du patrimoine. Le conseil, les stratégies, les préconisations n'ont en effet de pertinence que si, au-delà des données contingentes, c'est-à-dire financières et fiscales, a été pris en considération l'environnement familial et professionnel du client, que si un questionnement sur les modes d'acquisition, de détention et de transmission a été mené.



UNE EXCELLENTE INSERTION PROFESSIONNELLE

Chaque année, hors poursuite d'études, 100% des diplômés signent un CDI dans les trois mois qui suivent leur stage. Tout au long de l'année, les étudiants sont préparés à cette insertion :

- › 70% des enseignements sont dispensés par des praticiens.
- › Des échanges avec des acteurs des différents secteurs de la gestion de patrimoine (indépendants, banques, assureurs, etc.) facilitent la recherche de stage et l'insertion professionnelle.
- › Les étudiants bénéficient de séminaires dédiés aux techniques commerciales, aux techniques de rédaction des CV et lettres de motivations, à la préparation aux entretiens d'embauche.

UN RÉSEAU D'ANCIENS

L'association Fructus, qui réunit étudiants et diplômés, a pour objet d'assurer la notoriété du master et de construire et d'entretenir un réseau professionnel efficace. Chaque année, outre la mise à jour de l'annuaire des anciens, l'association organise une conférence annuelle sur un thème d'actualité en lien avec l'ingénierie patrimoniale et une soirée de gala qui permet aux diplômés des différentes promotions de se retrouver.

CONTACTS



Faculté de Droit, d'Économie et de Gestion
École de Droit
Master Droit et Gestion du Patrimoine Privé
Rue de Blois
B.P 26739
45067 Orléans cedex 2

☎ 02 38 41 73 64

✉ master.droitprive.deg@univ-orleans.fr

RESPONSABLES DU MASTER :

› Sandie LACROIX-DE SOUSA

Maître de conférences en droit privé,
Université d'Orléans

✉ sandie.lacroix@univ-orleans.fr

› Benjamin MATHIEU

Maître de conférences en droit privé,
Université d'Orléans

✉ benjamin.mathieu@univ-orleans.fr



› MASTER DROIT
PRIVÉ

DROIT ET INGÉNIERIE
DU PATRIMOINE
(D-IPAT)

Plus d'informations sur la formation et les conditions d'admission :

➔ www.univ-orleans.fr/deg

➔ www.master-patrimoine.fr